



Formation et intervention dans vos locaux ou dans notre centre de formation

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire doit être capable d'établir les payes et d'effectuer la gestion du personnel d'une entreprise avec Ciel Paye.

Public

Toute personne souhaitant intégrer les services paie.

Artisans, commerçants, assistants comptable de TPE/PME...

Pré-requis

Avoir suivi le niveau 1
« Les bases de la paye avec Ciel Paye N.1 »

Durée totale de la formation

- Dans notre centre de formation :
En session Personnalisée
3 jours (9h30 – 17h30)
Soit 21 heures de formation.

Le lieu du stage

Dans notre centre de formation :

- Cergy, Paris, Bordeaux, Lyon
- Session Individuelle (895 € ht / jour),
- Session Personnalisée 4 Participants maxi (595 € ht / jour soit 1 785 € ht)



Les mécanismes de la paye avec Ciel Paye N.2

I. Coursus avancé de la Paye Approfondissement du niveau 1

1- Le salaire brut

- Les limites à la liberté de fixation du salaire.
- Les heures supplémentaires.

2- Les cotisations

- Les entrées/sorties, absence prolongée, le temps partiel.
- La régularisation annuelle ou progressive.
- Les assiettes de cotisations.
- L'étude de l'ensemble des cotisations.

3- Les éléments hors impôts et Cotisations

- Le remboursement des frais professionnels.
- Les tickets restaurant.

4- Les absences

- Les absences indemnisées par la Sécurité Sociale.

5- Les absences

- Les unités de temps pour la valorisation.
- Les méthodes moyennes et réelles.
- Les absences indemnisées par la Sécurité Sociale.
- Les congés payés.

6- Les déclarations sociales

- D.U.C.S.
- D.A.D.S.

7- Les documents administratifs

- Contrat.
- S.T.C.
- Certificat de travail.
- Solde de tout compte.
- Attestation ASSEDICS.

8- Mise en place du D.I.F.

Méthodologie et pédagogie

La pédagogie sera active et participative avec :

- Des étapes théoriques et pratiques
- Support de formation
- Une formation assurée par des Professionnels de la paye.



Formation et intervention dans vos locaux ou dans notre centre de formation

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire doit être capable d'établir les payes et d'effectuer la gestion du personnel d'une entreprise avec Ciel Paye.

Public

Toute personne souhaitant intégrer les services paie.

Artisans, commerçants, assistants comptable de TPE/PME...

Pré-requis

*Avoir suivi le niveau 1
« Les bases de la paye avec Ciel Paye N.1 »*

Durée totale de la formation

- Dans notre centre de formation :
*En session Personnalisée
3 jours (9h30 – 17h30)
Soit 21 heures de formation.*

Le lieu du stage

Dans notre centre de formation :

- Cergy, Paris, Bordeaux, Lyon
- Session Individuelle (895 € ht / jour),
- Session Personnalisée 4 Participants maxi (595 € ht / jour soit 1 785 € ht)

Les bases de la paye avec Ciel Paye N.2

II. Cours avancé Ciel Paye Approfondissement du niveau 1

9- Gérer les rubriques

- Etablir les liens entre les variables, les tables et les rubriques

10- Gérer les cotisations

- Créer et paramétrer les cotisations additionnelles

11- Gérer les profils

- Modifier les profils du plan de paye
- Créer des profils personnalisés

12- Gérer les bulletins

- Créer/modifier/valider les bulletins de paye
- Générer le journal comptable de paye
- Transférer le journal vers Ciel Compta (ou autre application)

13- Editer les états de la paye

- D.U.E.

14- Traitements complémentaires

- Paye Agricole et Bâtiment (sur demande)
- Exports des données (import de valeurs de variables)

15- Travaux pratiques

- Trier et rechercher les informations

16- Les déclarations sociales

- D.U.C.S.
- D.A.D.S.

Méthodologie et pédagogie

La pédagogie sera active et participative avec :

- Des étapes théoriques et pratiques
- Support de formation
- Une formation assurée par des Professionnels de la paye.

